

# Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

**HELHa Gosselies** Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : [peda.gosselies@helha.be](mailto:peda.gosselies@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 106 Formation générale 2			
Code	PESP1B06	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Marie-Claire GILLARDIN</b> ( <a href="mailto:marie-claire.gillardin@helha.be">marie-claire.gillardin@helha.be</a> ) Nicolas MULLIER ( <a href="mailto:nicolas.mullier@helha.be">nicolas.mullier@helha.be</a> ) Manon LEPOIVRE ( <a href="mailto:manon.lepoivre@helha.be">manon.lepoivre@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité vise à initier la démarche philosophique dans un exemple concret, à enrichir la culture générale et à comprendre les processus de la communication.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
  - 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
  - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.**
  - 2.4 Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui guident son action.
- Compétence 3 **Être un acteur institutionnel et social engagé.**
  - 3.2 Faire preuve d'indépendance et travailler et réfléchir en équipe et en réseau.
  - 3.4 Faire preuve d'indépendance et assumer son rôle social et politique.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
  - 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale,...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
  - 4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.
  - 4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques.
- Compétence 5 **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.**
  - 5.1 Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité.
  - 5.2 Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif.
- Compétence 6 **Déployer son « savoir-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.**
  - 6.2 Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel,

verbal...)

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les contenus des notes de cours,
- Interroger ses représentations et ses opinions,
- Distinguer les arguments de différents acteurs de la société et de les classer en fonction des valeurs de notre société,
- Comprendre les enjeux et les aspects de toute communication,
- Transférer des savoirs et savoir-faire acquis dans le cadre de sa future profession.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP1B06A	Questions de philosophie, d'éthique et sciences religieuses 2	10 h / 1 C
PESP1B06B	Formation socioculturelle et institutionnelle 2	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PESP1B06A	Questions de philosophie, d'éthique et sciences religieuses 2	10
PESP1B06B	Formation socioculturelle et institutionnelle 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE.

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec dans l'une des activités d'apprentissages, les responsables de l'UE procèdent en jury d'UE à l'établissement d'un bilan de compétences dans lequel les points obtenus pour chaque AA servent d'indicateurs quant à l'acquisition de ces compétences par l'étudiant(e).

Si lors de cette analyse il ressort qu'une ou plusieurs compétences ne sont pas suffisamment maîtrisées, le jury analyse le bilan de compétences et peut ne pas valider l'UE, traduisant alors sa décision par une note inférieure ou égale à 7/20 pour l'ensemble de l'UE.

En aucun cas le jury d'UE ne se substitue au jury du cycle qui reste souverain.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

# Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

**HELHa Gosselies** Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : [peda.gosselies@helha.be](mailto:peda.gosselies@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions de philosophie, d'éthique et sciences religieuses 2			
Code	12_PESP1B06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Marie-Claire GILLARDIN</b> ( <a href="mailto:marie-claire.gillardin@helha.be">marie-claire.gillardin@helha.be</a> ) Marie-Claire GILLARDIN ( <a href="mailto:marie-claire.gillardin@helha.be">marie-claire.gillardin@helha.be</a> ) Nicolas MULLIER ( <a href="mailto:nicolas.mullier@helha.be">nicolas.mullier@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement vise une réflexion critique sur une problématique vécue en stage.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Connaitre les différentes étapes de la démarche philosophique en vue de développer l'esprit critique et s'exercer à la prise de recul .

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

A partir d'une situation vécue en stage, faire émerger le problème et élaborer des solutions rationnelles et éthiques. Distinguer les arguments des différents acteurs de la société et les classer en fonction des valeurs de notre société.

### Démarches d'apprentissage

Exercices pratiques

### Dispositifs d'aide à la réussite

Rencontre régulière avec le professeur afin de progresser dans l'exercice de la réflexion philosophique

### Ouvrages de référence

Néant

### Supports

Notes de cours et divers documents proposés

## 4. Modalités d'évaluation

## Principe

L'évaluation portera sur un travail réalisé individuellement.

Ce travail permettra à l'étudiant de mettre en pratique le contenu du cours (démarche philosophique) dans une situation concrète.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

## Dispositions complémentaires

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE. Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec dans l'une des activités d'apprentissages, les responsables de l'UE procèdent en jury d'UE à l'établissement d'un bilan de compétences dans lequel les points obtenus pour chaque AA servent d'indicateurs quant à l'acquisition de ces compétences par l'étudiant(e). Si lors de cette analyse il ressort qu'une ou plusieurs compétences ne sont pas suffisamment maîtrisées, le jury analyse le bilan de compétences et peut ne pas valider l'UE, traduisant alors sa décision par une note inférieure ou égale à 7/20 pour l'ensemble de l'UE. En aucun cas le jury d'UE ne se substitue au jury du cycle qui reste souverain.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

# Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

**HELHa Gosselies** Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES  
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : [peda.gosselies@helha.be](mailto:peda.gosselies@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation socioculturelle et institutionnelle 2			
Code	12_PESP1B06B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Manon LEPOIVRE (manon.lepoivre@helha.be) Manon LEPOIVRE (manon.lepoivre@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours de Formation socioculturelle et institutionnelle (partie 2) vise à enrichir le bagage culturel de l'étudiant, en se réappropriant toute une série de connaissances en lien avec le public professionnel.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours permet à l'étudiant :

- de se cultiver,
- de développer une attitude d'ouverture aux problématiques humaines et sociales de notre temps, de les comprendre et d'en analyser les enjeux afin de se situer consciemment et activement dans notre société en mutation,
- de devenir plus autonome,
- de développer des moyens d'expression, de communication et d'action qui lui sont propres,
- d'acquérir des outils dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire,
- de projeter les savoirs et les savoir-faire acquis dans le cadre de sa future profession.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Le cours, dont l'objectif est d'enrichir les connaissances générales, se centre sur l'environnement proche des étudiants. En ce sens, il aborde divers sujets qui tenteront de répondre aux questions suivantes :

D'où venons-nous ? (origine de l'univers, composition,...)

Où vivons-nous ? (l'Univers, la Terre, l'Europe, la Belgique...)

Comment vivons-nous ? (us et coutumes, arts et traditions populaires, actualité)

Comment nous exprimons-nous ? (belgicisms)

Comment préserver notre environnement ?

### Démarches d'apprentissage

Le cours, à raison de 15h au second quadrimestre, alterne les informations théoriques, les recherches personnelles, les exercices d'application, des visites culturelles, des présentations orales,...

### Dispositifs d'aide à la réussite

Les objectifs sont annoncés en terme de savoirs et de savoir-faire. Les supports de cours sont disponibles.

### Ouvrages de référence

L'utilisation d'ouvrages de référence, d'outils de recherche, de la bibliothèque ainsi qu'une curiosité intellectuelle font partie intégrante de ce cours.

### Supports

Syllabus et Power Points sont disponibles sur Connected.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen oral en juin (connaissances + synthèse originale).

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE. Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec dans l'une des activités d'apprentissages, les responsables de l'UE procèdent en jury d'UE à l'établissement d'un bilan de compétences dans lequel les points obtenus pour chaque AA servent d'indicateurs quant à l'acquisition de ces compétences par l'étudiant(e).

Si lors de cette analyse il ressort qu'une ou plusieurs compétences ne sont pas suffisamment maîtrisées, le jury analyse le bilan de compétences et peut ne pas valider l'UE, traduisant alors sa décision par une note inférieure ou égale à 7/20 pour l'ensemble de l'UE.

En aucun cas le jury d'UE ne se substitue au jury du cycle qui reste souverain.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).